



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.10
18 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Session thématique interactive

L'ENSEIGNEMENT POUR TOUS

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La session thématique consacrée à l'enseignement pour tous avait pour but de promouvoir un débat interactif sur les principales questions abordées dans la note thématique ainsi que sur les mesures à effet immédiat parmi les participants des pays les moins avancés (PMA), des pays développés et des pays en développement, des institutions des Nations Unies et des autres institutions intergouvernementales intéressées et des ONG.
2. Les débats ont porté sur les problèmes posés par la réalisation de l'objectif de l'enseignement pour tous dans tous les PMA et en particulier sur trois objectifs entrant dans le Cadre d'action de Dakar :
 - Assurer l'éducation primaire gratuite, obligatoire et universelle pour les filles et les garçons avant 2015 et, également, veiller à ce que tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en situation difficile et les enfants appartenant à des minorités ethniques, aient accès à une éducation primaire gratuite et obligatoire de bonne qualité et achèvent leur scolarité;

- Atteindre, avant 2015, un taux de 50 % d'amélioration des niveaux d'alphabétisation parmi les adultes, en particulier parmi les femmes, et assurer l'accès équitable à l'éducation élémentaire et permanente pour tous les adultes;
- Éliminer, avant 2005, les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et atteindre en 2015 l'égalité des sexes dans l'enseignement, l'accent étant placé sur les possibilités offertes aux filles d'avoir pleinement accès sur un pied d'égalité à une éducation élémentaire de bonne qualité et d'obtenir des résultats satisfaisants.

3. Les participants ont souligné qu'il n'était pas possible d'assurer un développement durable sans éducation de qualité pour tous. Alors que l'éducation est liée à la réduction de la pauvreté, à la santé et au renforcement des capacités de production, les PMA souffrent d'une insuffisance considérable d'investissements dans l'enseignement. Dans les PMA, l'analphabétisme touche environ 50 % de la population, par rapport à environ 20 % dans d'autres pays. Sur un total général de 113 millions d'enfants dans le monde qui ne bénéficient pas d'un enseignement en milieu scolaire, 41 % sont des enfants vivant dans des PMA. En outre, dans certains PMA, les troubles civils peuvent faire que toute une génération est privée d'enseignement.

4. Les difficultés qu'éprouvent les PMA dans leur ensemble à atteindre les objectifs en matière d'enseignement sont considérables, mais différent d'un pays à l'autre. Par exemple, pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous en 2015, la moitié des 49 PMA devraient faire doubler le taux de fréquentation scolaire au niveau primaire. Dans un quart des PMA, les inscriptions scolaires devraient être multipliées par quatre. Il est à l'évidence nécessaire d'intensifier les efforts nationaux et les mesures de soutien international pour atteindre ces objectifs.

5. Tout au long de la session, les participants ont souligné l'importance de l'éducation non scolaire et de l'éducation des filles à titre d'investissement offrant les plus grandes possibilités de bénéfices du point de vue du développement durable. Les participants ont également souligné que l'éducation des filles pouvait conduire à d'autres avantages, notamment une agriculture améliorée, de meilleures chances de survie des enfants et un revenu accru des familles lorsque les enfants étaient moins nombreux et les membres des familles en meilleure santé. En outre,

étant donné l'augmentation alarmante du nombre de femmes touchées par le VIH/sida (six fois plus nombreuses par rapport aux jeunes hommes), l'éducation des filles concernant la lutte contre le VIH/sida est d'une importance capitale.

6. Dans ce contexte, il importe d'entreprendre une action immédiate, appuyée par de fermes engagements politiques sur le plan national et international. Il est essentiel que les engagements pris, notamment dans le contexte du Cadre d'action de Dakar, qui ne sont actuellement pas respectés, soient honorés. Les engagements dans le domaine de l'enseignement doivent également trouver leur place au cœur du nouveau plan d'action mondial en faveur des PMA.

Principes

7. Les participants à la session ont retenu les principes importants ci-après :

- L'enseignement doit être envisagé sous un angle nouveau et ne pas se limiter à la lecture, l'écriture et l'arithmétique, mais viser plutôt à inculquer les comportements et les aptitudes appropriés, ainsi qu'à apprendre à échanger et à vivre en société. L'éducation doit être conçue comme un processus s'étendant sur la vie entière, permettant de développer les valeurs démocratiques, de former des citoyens actifs et responsables, de garantir une paix durable et d'offrir aux êtres humains la possibilité d'être libres;
- Les politiques en matière d'enseignement devraient être un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. Des liens solides devraient être établis entre l'élimination de la pauvreté et la promotion de l'éducation. L'éducation des enfants supposant des sacrifices de la part des parents, il serait difficile d'encourager les parents à scolariser leurs enfants si des taux élevés d'abandon scolaire et de chômage persistaient;
- Les politiques devraient être fondées sur les ressources nationales et davantage axées sur la demande. Il est essentiel que chaque pays fixe ses propres objectifs en matière d'éducation. En outre, les gouvernements devraient se fonder sur le système déjà existant pour fournir les ressources globalement nécessaires. Des plans d'action nationaux formulés dans le contexte du Cadre d'action de Dakar devraient être

élaborés avant 2002, en partenariat avec la société civile, les parents et les collectivités d'enseignants;

- Les gouvernements, ayant formulé des politiques et des plans efficaces en matière d'enseignement visant à atteindre les objectifs qu'ils se sont engagés à réaliser dans le contexte du Cadre d'action de Dakar, devraient bénéficier des ressources nécessaires offertes par la communauté internationale. Il importe également que l'aide essentielle continue à être fournie pour que les objectifs en matière d'éducation puissent être atteints.

Autre contexte

8. La planification sectorielle de l'éducation nationale devrait être orientée en fonction des nouvelles réalités auxquelles sont confrontés les PMA. Il s'agit notamment de la généralisation de la pauvreté, de la mondialisation, des changements technologiques et de la propagation du VIH/sida.

9. L'éducation n'est pas seulement un droit de l'homme, mais également un instrument permettant de lutter contre la marginalisation dans l'économie mondiale. L'éducation est la condition préalable à la réduction du chômage et de la pauvreté et à la réalisation du progrès social et de la démocratie. L'analphabétisme maintient les PMA en situation de marginalisation et dans l'incapacité d'acquérir une place dans l'économie mondiale. Ainsi, l'éducation est l'élément clef ouvrant la voie à la participation et aux bénéfices de la mondialisation.

10. L'un des défis posés dans le domaine de l'éducation face à la mondialisation est la préservation de la diversité culturelle. L'éducation étant au cœur des identités culturelles, elle doit également être le reflet de la culture et des traditions autochtones face à la science et à la technologie.

11. La mondialisation représente pour les PMA des défis comme des possibilités. Toutefois, certains aspects économiques et techniques de la mondialisation sont négatifs pour les PMA. Par exemple, la mondialisation suppose des modalités souples de travail. Elle conduit également à un accès inégal aux techniques d'information et de communication et en conséquence, aux réseaux internationaux. Par ailleurs, les techniques d'information et de communication ouvrent

de nouvelles possibilités de systèmes d'éducation plus efficaces. Toutefois, les PMA ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de faire face aux transformations rendues nécessaires par la mondialisation, notamment de réformer leur système d'enseignement.

12. Le développement des techniques d'information et de communication apparaît également comme un facteur de transformation des paramètres et des processus d'éducation. Il est possible d'envisager "l'information pour tous" grâce à la création de moyens accrus d'éducation, même au niveau élémentaire. L'Internet est un outil important et il existe des exemples positifs d'entreprises du secteur privé qui ont mis au point des solutions informatiques permettant aux PMA d'avoir accès à l'information et de la transmettre.

13. La question de l'épidémie de VIH/sida doit également être examinée car elle concerne la source même de l'éducation, même si l'éducation en tant que telle est un instrument vital de lutte contre le VIH/sida. La prise de conscience accrue et les mesures appropriées d'éducation préventive sont essentielles à la lutte contre la pandémie.

Stratégies

14. Quatre points stratégiques importants ont été soulignés dans le contexte du Cadre d'action de Dakar : l'éducation pour tous. Tout d'abord, une approche cohérente de l'éducation grâce à l'intégration des modes d'enseignement scolaire et non scolaire a été recommandée. Une plus grande place pourrait être accordée à l'éducation dans le domaine technique et à l'enseignement des sciences et des techniques; deuxièmement, l'éducation des filles joue un rôle important; troisièmement, il importe de renforcer les capacités, ainsi que d'accroître la mobilisation et la coopération sud-sud; quatrièmement, les ressources financières nécessaires devraient être mobilisées pour assurer l'éducation pour tous.

15. Il est apparu clairement que l'éducation des filles était essentielle et pouvait accélérer le progrès dans la réalisation des objectifs de l'enseignement pour tous. Des fonds spéciaux devaient être créés pour favoriser l'éducation des filles. Le rôle des enseignantes a été souligné. Il importe d'échanger les données d'expérience constructives dans ce domaine. Il est nécessaire de rationaliser l'éducation des filles et de formuler des politiques tenant compte des sexospécificités.

16. Des préoccupations ont été exprimées à propos de la tendance à négliger la contribution et la coopération indispensables des enseignants dans la mise en place de réformes de l'éducation, visant en particulier à améliorer la qualité de l'éducation élémentaire. La nécessité d'élargir les partenariats avec les enseignants et d'accorder davantage d'attention à leur formation et à leurs conditions de travail a été soulignée.

17. Le rôle de l'éducation non scolaire doit être davantage pris en compte et sa valeur doit être mesurée face au système scolaire.

18. L'enseignement technique doit également être mis en rapport avec le développement des entreprises, le milieu du travail et les nécessités de l'économie.

19. Il existe un problème d'absence de volonté politique ainsi que de manque de moyens et de savoir faire pour traduire les intentions en actes. Le renforcement des capacités, à tous les niveaux, est en conséquence essentiel, en particulier au niveau local. La mobilisation est également essentielle.

20. Comme suite au Cadre d'action de Dakar et dans le contexte des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'OIT et la CNUCED ont mis en place un groupe consultatif chargé de voir s'il était souhaitable et possible d'appliquer les plans proposés par le Brésil ("Bolca-Escola") dans les pays africains les moins avancés. Ces plans pourraient permettre aux femmes ayant des enfants en bas âge de bénéficier d'un revenu minimum à la condition que leurs enfants soient scolarisés. Outre qu'ils offrent un moyen efficace de réduire la pauvreté et de permettre aux enfants de familles pauvres et vulnérables de fréquenter l'école, ces plans permettent également d'aider les familles pauvres à adopter un style de vie plus efficace, axé sur le travail.

21. Il existe un fossé entre les ressources financières nécessaires pour répondre aux objectifs internationaux en matière d'éducation dans les PMA et le montant total de l'aide actuellement accordée à ces pays. C'est pourquoi il importe d'accroître la sensibilisation afin de susciter un plus grand engagement politique à l'égard de l'éducation dans les PMA au niveau international. Simultanément, il importe d'envisager des solutions nouvelles, consistant par exemple à consacrer à l'éducation les sommes dégagées par l'allègement de la dette et à

rechercher des partenariats avec le secteur privé. Il est urgent de renforcer les partenariats extérieurs afin de dispenser à tous un enseignement de bonne qualité.

Engagements

22. Plusieurs participants ont souligné que le Cadre d'action de Dakar était la référence centrale pour la prise de décisions. Il convient désormais d'intensifier les efforts pour atteindre les objectifs fixés dans le Cadre d'action de Dakar, grâce à la solidarité globale et à des actions énergiques. Les mesures à effet immédiat proposées dans ce cadre sont considérées comme indispensables pour assurer l'enseignement pour tous. Elles visent pour l'essentiel les points suivants :

- Appui aux négociations en matière de politiques et à la mise au point de programmes en matière d'éducation;
- Plans d'action nationaux des PMA en vue de l'enseignement pour tous;
- Renforcement des capacités institutionnelles nationales des PMA.

23. Les mesures complémentaires portent sur les points suivants :

- Promotion de l'acquisition des connaissances scientifiques et techniques en vue du développement durable;
- Éducation des filles;
- Attribution de ressources au contrôle sanitaire scolaire;
- Éducation dans les situations d'urgence;
- VIH/sida et éducation.

24. Il importe d'accélérer l'élaboration et/ou l'examen des plans nationaux d'action avant 2002. Pour les pays qui mettent déjà en œuvre leurs plans d'action, il est urgent d'identifier leurs besoins (en ressources humaines, financières, matérielles et techniques) afin de veiller à ce qu'il soit remédié à l'insuffisance de ressources et d'assurer la réalisation effective de leurs objectifs.
